

Programme de Formation

Animations Flash : outils de régulation émotionnelle

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels intervenant auprès de personnes âgées et/ou de personnes en situation de handicap

Objectifs pédagogiques

Identifier ce qui constitue les caractéristiques des animations flashes et leurs principes de mise en œuvre.

Savoir comment gérer et diminuer les troubles du comportement des usagers (personnes en situation de handicap, de fragilités ou d'avancée en âge) et réguler l'anxiété.

Construire les activités flashes selon les objectifs visés.

Evaluer les effets des animations flashes sur les usagers (observer et analyser).

Mettre en lien l'animation flash et le projet personnalisé de la personne accompagnée.

Optimiser l'harmonisation et la mise en place de cette démarche au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Favoriser la communication et les relations soigné/soignant.

Restaurer un climat serein et sécurisant pour tous au sein de la structure.

Intégrer les proches et la famille dans la prise en charge de l'usager présentant des troubles du comportement.

Description

À l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de mettre en place des activités flashes auprès d'un public présentant des troubles psychiatriques et/ou du comportement.

Caractéristiques d'une « activité flash »

- Buts et objectifs recherchés dans l'activité
- Différences entre : activité flash, activité occupationnelle, activité thérapeutique
- Adaptation des activités flash en fonction des personnes accompagnées
- Ajustement de l'animation des séances selon les troubles des bénéficiaires et leur projet personnalisé

Construction d'une « activité flash »

- Prise en compte du profil de la personne dans le choix de l'activité : histoires, émotions, rythme, centres d'intérêts, habitudes de vie (actualité, photo souvenir, bien-être, activité manuelle, promenade/déplacement, musique, relaxation sensorielle, défouloir...)
- Mise en lien de cette activité avec le projet personnalisé du bénéficiaire et avec l'ensemble



- des personnes concourant à sa bientraitance
- Réalisation et utilisation d'une grille d'observation évaluant l'impact de l'activité réalisée sur l'arrêt/l'évolution des troubles du comportement de la personne
- Harmonisation de la démarche auprès des différents intervenants
- Création et utilisation d'une fiche projet commune
- Modélisation d'une évaluation de l'activité
- Conception d'un guide de mise en œuvre pour harmonisation auprès des différents intervenants et motivation de leur implication en lien avec le projet personnalisé de la personne

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques : associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences. Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire
- Évaluation des connaissances au début de la formation
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation
- Questionnaire individuel de satisfaction
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation possible